



VOL. 01 • N° 73 • SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2025

# ÉLECTIÓNS MUNICIPALES 2025

(Tous les détails en page 3)



**Déchets** 8 et 22 septembre 6 et 20 octobre



Recyclage 1, 15 et 29 septembre 13 et 27 octobre 10 et 24 novembre



**Matières** compostables Collecte hebdomadaire jusqu'au 17 novembre

Conteneur de déchets de construction

27 septembre 2025 au coin des rues de la Rochelle et du Terrain-de-Jeu.



#### Maire

Monsieur René Guimond

#### Conseiller, siège #01

Poste vacant

#### Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

#### Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

#### Conseiller, siège #04

Monsieur Samuel Castonguay

#### Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

#### Conseiller, siège #06

Poste vacant

#### Directeur général et greffier-trésorier

Renaud Labrecque

### Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Karine Paquet

#### Agente de bureau & réceptionniste

Amélie Grimard

#### **Inspecteurs municipaux**

Jean Lépine Jean-Paul Demers

#### Inspection en bâtiment

Emission permis et certificats 819 292-2222 poste 3 inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca

#### **Bureau municipal**

1170, rue du Terrain-de-Jeu Parisville (Québec) GOS 1X0 819 292-2222

info@municipalite.parisville.qc.ca www.municipalite.parisville.qc.ca

#### Heures d'ouverture du bureau municipal :

*Mardi, mercredi, jeudi :* 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

1 1 \*1 1\* 41 \$

#### Heures d'ouverture de la bibliothèque :

 Mardi:
 13h30 à 15h

 Mercredi:
 18h30 à 20h00

819 292-2222 poste 7

## Office municipal d'habitation au coeur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 Vendredi de 8h30 à 12h00 819 367-2166 direction@omhcdq.com

#### **Fabrique**

819 292-2222 poste 6 fab@municipalite.parisville.qc.ca

#### Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi: 9h30 à 13h

9h30 à 13h et 14h à 15h30

Mardi au vendredi: 9h30 à 12h45 et

14h à 15h30

#### 🦊 MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous !

L'été s'achève déjà et j'espère que vous en avez bien profité. Nous avons eu beaucoup de pluie en début de saison, mais, par la suite, beaucoup de belles journées ensoleillées et très chaudes.

En actualité, voici un court résumé. Une rencontre a eu lieu en juillet à la table des maires avec des consultants de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Ces membres nous ont proposé un projet de parc à panneaux solaires et d'un possible partenariat avec la MRC. Cela pourrait être une coopération rentable pour nos municipalités. Nous y reviendrons dans les prochains mois.

Du côté des affaires municipales, je tiens à vous remercier pour votre participation à la soirée « Jeudis en chanson ». Vous y étiez nombreux à festoyer et apprécier le nouveau parc. Un grand merci aux organisateurs qui ont permis que cette soirée soit des plus agréables. En particulier à nos bénévoles qui ont assuré la cuisson des hot-dogs et la distribution des accompagnements. En fin, un remerciement tout spécial à Amélie Grimard pour avoir inscrit la municipalité à ce concours.

Les travaux de la route 265 avancent, malgré un léger retard. Ils devraient être terminés sous peu. Vous y retrouverez alors la route sans aucune entrave et avec un réseau en meilleur état.

Vous avez sûrement remarqué que nous avons un nouvel inspecteur municipal depuis quelques mois. M. Jean-Paul Demers apprécie son nouvel emploi ainsi que la bonne coopération des citoyens. Les membres de votre conseil sont très satisfaits et tiennent à lui mentionner.

Enfin, la fête automnale aura lieu le 20 septembre prochain. Ce sera l'occasion de se réunir et de fêter le 125e anniversaire de la fondation de la municipalité de Parisville. Pour cette occasion, en plus de notre fête annuelle, j'invite personnellement toutes les familles natives de Parisville à venir festoyer. Qu'elles soient encore dans la région ou pas. Alors, invitez votre parenté ou vos anciens amis!

Un dernier petit rappel : comme déjà mentionné et afin d'assurer une bonne entente, je vous rappelle que chaque citoyen a la responsabilité de rapporter tout problème ou questionnement. Que cela soit directement au bureau municipal ou à n'importe quel conseiller. Votre municipalité a à coeur la bonne marche de notre environnement partagé. Vous êtes nos yeux !

En terminant, au moment où vous lirez ces lignes, l'automne sera déjà à nos portes. La saison des nombreuses récoltes ainsi que la présence de plus de machinerie agricole sur nos routes. Un rappel à la vigilance et au respect de l'autre.

Je vous souhaite une excellente saison, moins chaude et plus propice à certaines activités extérieures laissées de côté pendant la saison estivale.

René Guimond, maire



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il parait en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: 10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:

Renaud Labrecque, Karine Paquet et Amélie Grimard

Montage et conception graphique: Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

#### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL : 9 SEPTEMBRE – 7 OCTOBRE 4 NOVEMBRE

Ces séances se tiennent à la salle du conseil située au 1170, rue du Terrain-de-Jeu à 19 h 30. (Les portent ouvrent à 19 h 25)

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles via le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet «administration municipale».

#### MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Problématique – Contrôle électronique des jeux d'eau

Comme vous le savez, nous rencontrons de façon récurrente un problème avec le système de contrôle électronique des jeux d'eau. Actuellement, le boîtier de commande est installé dans le sol. Il s'agit d'une ancienne technologie qui entraîne plusieurs difficultés.

Lors de fortes pluies, le boîtier se remplit d'eau, ce qui provoque des défaillances dans le fonctionnement du système et occasionne des interruptions de service. Cette situation entraîne non seulement des désagréments pour les usagers, mais également des coûts supplémentaires liés aux réparations et à l'entretien répété.

Afin de corriger cette problématique de façon permanente et d'assurer une fiabilité à long terme, nous sommes présentement en discussion avec des entrepreneurs afin de déplacer le boîtier hors sol. Cette solution permettra de mieux protéger l'équipement contre les intempéries et d'assurer un fonctionnement plus stable, durable et moins coûteux des jeux d'eau.

Nous sommes conscients que cette situation a causé plusieurs inconvénients durant la saison 2025. Soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour trouver une solution adéquate afin d'éviter que ce problème ne se reproduise..

## Élections municipales générales – 2 novembre 2025

Le 2 novembre 2025, vous serez invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de la municipalité de Parisville.

Et pourquoi ne pas poser votre candidature lors de ces élections pour occuper l'un des postes d'élu... ou encore encourager quelqu'un à le faire?

Le rôle d'un élu municipal exige des qualités comme le sens de la collectivité, l'écoute, la disponibilité, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse. Les élues et élus sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent directement à son développement.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de Parisville, que vous aimez travailler pour le bien commun, que vous avez une vision d'avenir et que vous désirez représenter les intérêts des Parisvilloises et des Parisvillois tout en participant à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature!

Les jeunes de notre municipalité sont également invités à se présenter. Posez votre candidature si :

- Vous êtes intéressé par le développement de Parisville et de votre communauté;
- Vous souhaitez vous engager concrètement et faire entendre la voix de la nouvelle génération;
- Vous portez des idées nouvelles;
- Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante;
- Vous désirez devenir un agent de changement.

Pour déposer votre candidature, la première étape consiste à remplir une **déclaration de candidature**, disponible au bureau municipal. Celle-ci doit être dûment remplie et déposée entre le **19 septembre et le 3 octobre 2025**.

Les heures d'ouverture du bureau municipal pour recevoir les candidatures sont du **lundi au jeudi de 9 h à 16 h**, ainsi qu'exceptionnellement le **vendredi 3 octobre de 9 h à 16 h 30**.

Pour tout savoir sur la démocratie et les élections, visitez le www.electionsquebec.qc.ca

#### Fin de chantier – Travaux sur la route 265

Avec un léger retard sur l'échéancier initial, les travaux aux abords de la route 265 devraient maintenant être terminés au moment de lire ses lignes. Pour Parisville, il s'agit d'un projet d'envergure qui nous assure la tranquillité pour plusieurs décennies en matière d'alimentation en eau potable et de gestion adéquate des eaux usées.

Ce chantier a permis la réfection de plus de 3 km de conduites et s'est déroulé de mai à septembre 2025.

Je tiens à remercier sincèrement les citoyennes et citoyens de Parisville pour votre ouverture et votre tolérance face aux différents imprévus rencontrés au cours des travaux. Nous aurions souhaité limiter davantage les avis d'ébullition préventifs, mais certaines situations hors de notre contrôle ont nécessité un nombre plus élevé d'avis que prévu.

Malgré tout, grâce à votre compréhension exemplaire, les travaux ont pu progresser de manière positive, au bénéfice de l'ensemble de notre municipalité.

Dans les prochaines semaines, l'équipe administrative sera à la reddition de compte afin d'obtenir le plus rapidement possible le versement de l'aide financière qui nous a été confirmé en début d'année.

Renaud Labrecque, directeur général

#### **TAXES MUNICIPALES**

N'oubliez pas que la date du 3e versement pour les taxes municipales est le **15 septembre**.

#### **VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

En vertu du code municipal, le greffiertrésorier doit préparer un état mentionnant les noms des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales, les montants dus et les frais encourus.

Cet état est soumis au conseil municipal pour approbation à la séance de novembre et sera ensuite transmis à la MRC de Bécancour qui est responsable du processus de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

Pour la municipalité de Parisville, tous les immeubles ayant un solde dû depuis plus d'un (1) an et/ou un solde supérieur à 1000\$ se retrouvent dans cette liste.

Afin d'éviter que votre nom se retrouve dans cette liste et que votre dossier ne soit transféré à la MRC, il est important d'effectuer le paiement du solde, incluant les intérêts et les pénalités, avant le début de l'année suivante.

À défaut d'effectuer le paiement, votre dossier sera automatiquement transmis à la MRC de Bécancour le 1er vendredi du mois de mars de l'année suivante et des frais supplémentaires s'appliqueront.

## CONTENEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

<u>Exclusivement réservé</u> <u>aux citoyens de Parisville</u>



Disponible à l'angle des rues de La Rochelle et du Terrain-de-Jeu (jusqu'à son remplissage complet) samedi le 27 septembre.

Matériaux acceptés: bois, revêtement extérieur, revêtement toiture, plastique, verre, métal, gypse, brique/béton, asphalte, agrégat, bardeaux, laine minérale, mélamine.

**ATTENTION:** Les meubles rembourrés, les tapis, les matelas, etc. **NE SONT PAS** des matériaux de construction.



#### FÊTE AUTOMNALE - 8E ÉDITION

Voyez tous les détails au verso de ce journal.

Suivez la page Facebook de la municipalité pour encore plus d'information.

Pour vous procurer des billets pour le souper, passez au bureau municipal ou contactez Richard Paris, Linda Auger, René Guimond, Samuel Castonguay ou Amélie Grimard.

#### Bénévoles recherchés pour diverses tâches

Vous avez envie de vous impliquer cette année? Contactez-nous au 819-292-2222 poste 1 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

#### ARTISTES ET ARTISANS RECHERCHÉS

Nous invitons les artistes et artisans de la région à partager leurs oeuvres et/ou leur savoir-faire avec la population lors de la fête automnale de Parisville.

Pour participer, voici quelques détails importants :

- Être un artiste ou artisan de la région (MRC de Bécancour);
- Un artiste est un individu faisant une oeuvre, cultivant ou maîtrisant un art, un savoir-faire, une technique, et dont on remarque entre autres la créativité, l'inventivité, l'originalité de sa production, de ses actes, de ses gestes.
- Un artisan est une personne qui crée des objets ou fournit des services à partir de compétences techniques et manuelles.
- Posséder une tente 10 X 10, une table et 1 à 2 chaises;
- Être disponible entre 12h00 et 17h00 le 20 septembre 2025;
- Être autonome pour le transport, l'installation et la désinstallation de votre kiosque.

Pour toutes questions supplémentaires ou pour vous inscrire, contactez-nous au 819 292-2222 poste 1, ou encore par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca.

Au plaisir de découvrir vos créations!

#### SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT

#### Le remisage extérieur des véhicules de loisir

Avec l'arrivée imminente de l'automne, vous commencerez sans doute à préparer le remisage hivernal de votre véhicule récréatif, roulotte, bateau...

La Municipalité de Parisville permet l'entreposage des véhicules de loisir sur les propriétés résidentielles.

Il y a cependant certaines règles à respecter afin de conserver un paysage et une trame urbaine harmonieuse.

Voici un extrait du Règlement zonage 378-2020 :

- Une seule roulotte, un seul véhicule récréatif, une seule embarcation nautique sont autorisés par terrain;
- ➤ Le véhicule doit être localisé sur un terrain résidentiel comportant un bâtiment principal;
- ➤ Le véhicule doit être localisé dans la cour latérale ou dans la cour arrière, à une distance minimale de 1,5 mètre des lignes du terrain:
- ➤ Il est interdit de transformer une roulotte pour en faire un bâtiment fixe. Le caractère temporaire de l'utilisation d'une roulotte implique que celle-ci doit conserver en tout temps les équipements permettant sa mobilité et qu'elle ne peut être utilisée comme habitation en dehors de la période estivale;
- Dans le cas des véhicules récréatifs et des roulottes, ceux-ci ne doivent en aucun temps être utilisés aux fins d'y loger des personnes, sur une base temporaire ou permanente. En respectant ces quelques règles, il vous sera possible de garder votre véhicule sur votre terrain, sans qu'il ne nuise au maintien d'un milieu de vie agréable pour l'ensemble des citoyens de la municipalité.

#### Les abris d'hiver

Règlement de zonage 378-2020

#### Période autorisée

Entre le 1er octobre d'une année et le 30 avril de l'année suivante.

#### Dispositions particulières

Il est autorisé d'installer un abri d'hiver temporaire, aux conditions suivantes :

- il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- le revêtement de l'abri d'hiver doit être fait de toile ou d'un autre matériau spécifiquement manufacturé à cette fin;
- 3. le revêtement doit être fixé à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- 4. l'abri d'hiver doit être localisé dans les cours latérales et leur prolongement dans la cour avant; il peut aussi être localisé dans l'allée de circulation menant à un garage annexé au bâtiment principal ou dans la cour arrière:
- 5. la superficie maximale de l'abri d'hiver est de 37 mètres2 (398pc) par unité de logement;
- 6. la hauteur maximale de l'abri d'hiver est de 4 mètres (13 pieds).
- 7. L'implantation de l'abri d'hiver doit respecter les distances minimales suivantes :
  - a) 1 mètre (3 pieds) de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue;
  - b) 2 mètres (6 pieds) de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue.

L'abri d'auto temporaire doit être démonté en dehors de la période d'autorisation.

#### Piscines résidentielles

## Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade

Le règlement adopté par le Gouvernement du Québec concernant les piscines s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place.

Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations.

Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Ce règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Afin de vous accompagner dans cette démarche, des formulaires d'autoévaluation, un guide détaillé ainsi que la réglementation complète sont disponibles sur le site Internet du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Antoine Tardif, inspecteur en bâtiment, au 819 292-2222 poste 3, ou par courriel à inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca



## \*

#### Des questions sur les collectes?



## Communiquez avec INFO-COLLECTES



367 447-0311

) //

infocollectes@mrclotbiniere.org

www.mrclotbiniere.org/collectes

#### **PERMIS DE BRÛLAGE**

Nous vous rappelons qu'un permis de brûlage est obligatoire, et ce, tout au long de l'année, afin de faire brûler des branches, des arbres ou des feuilles mortes.

Toutes les autres matières : bois nu, planches, matériaux de construction, carton, etc. NE PEUVENT ÊTRE BRÛLÉS. Celles-ci doivent être envoyées à l'écocentre.

Le permis de brûlage est GRATUIT et permet d'éviter des frais inutiles pour la sortie des pompiers qui pourraient vous être facturés.

Pour une demande de permis de brûlage, vous devez contacter service incendie au 819-288-5694 ou par courriel à <u>incendie@</u> mrcbecancour.qc.ca

Restez à l'affût en suivant la page Facebook de votre service incendie : Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour.

#### PROTÉGEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Avant l'arrivée de la saison hivernale, il est important de vérifier si votre boîte aux lettres est en bon état, ancrée au sol et bien protégée. C'est aussi le temps d'installer une protection sur celles-ci afin d'éviter les bris causés par la neige ou la glace, car l'entrepreneur est responsable seulement s'il y a contact avec la boîte aux lettres. Pendant l'hiver, vous devez aussi vous assurer qu'elle soit déneigée en tout temps pour être repérable facilement. L'entrepreneur chargé des opérations de déneigement ne pourra être tenu responsable des bris si initialement votre boîte aux lettres était en mauvais état, sans ancrage, non protégée et non déneigée.



Une subvention est offerte couvrant 50% du coût d'achat de produits d'hygiène corporelle durables, jusqu'à un maximum de 100\$.

Pour connaître les produits admissibles et tous les détails, visitez le www.mrclotbiniere.org/services-aux-citoyens/programmes-et-mesures/produits-dhygiene-feminine-durables/



La municipalité utilise un système d'alertes de masse pour rejoindre rapidement et efficacement ses citoyens, ses commerçants et ses entreprises.

Récemment, nous avons procédé à l'envoi de messages liés à l'eau potable. Si vous l'avez reçu, considérez-vous comme inscrit.

Sinon, nous vous invitons à vous inscrire et/ou à gérer vos références en vous connectant à votre compte ou en créant votre compte à partir de votre adresse courriel.

Pour ce faire, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la municipalité au <a href="www.municipalite.parisville.qc.ca">www.municipalite.parisville.qc.ca</a>. Vous pourrez choisir les alertes et notifications que vous souhaitez recevoir et la façon dont vous souhaitez les recevoir (téléphone, mobile, SMS ou courriel), selon vos préférences.

N'hésitez pas à nous joindre aux coordonnées habituelles pour de plus amples informations ou pour compléter ou modifier votre inscription. Il nous fera plaisir de vous accompagner.

Soyez assurés que les données recueillies demeurent confidentielles.



## ENREGISTREMENT DES CHATS ET DES CHIENS

À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. 819-376-0806. client@spamauricie.com

Loi P-38.002







Bonjour à tous,

Votre bibliothèque des Grands Champs est heureuse de vous annoncer le retour du Rendez-vous du livre, pour une 2e édition, le 2 novembre prochain.

Le Rendez-vous du livre de Parisville est une rencontre avec des auteurs, plusieurs choix d'ateliers participatifs pour plaire à tous, une exposition de photos, un concours littéraire sur le thème des voyages et plus encore. Tout pour vous faire décoller vers l'imaginaire.

La programmation officielle vous sera présentée très bientôt!

Pour participer à l'exposition de photos et au concours littéraire : voir les publicités dans ce journal ou sur la page Facebook de la municipalité.

N'oubliez pas de partager la nouvelle!

En attendant, nous vous souhaitons un bel automne et nous vous attendons à la bibliothèque les mardis de 13 h 30 à 15 h 00 et les mercredis de 18 h 30 à 20 h 00.

Les livres vous intéressent et vous avez le goût de vous impliquer? Venez donner votre nom comme bénévole.

Julie Gagnon, bénévole

Photos recherchées sous le thème du voyage pour l'exposition qui aura lieu le 2 novembre 2025 lors du Rendez-vous du livre.

Vous avez de belles photos de voyage? Voici comment participer :

- Fournir une photo de voyage de 5 x 7 pouces minimum
- Écrire vos coordonnées à l'arrière de la photo
- Ajouter une brève description du lieu
- Déposer le tout au bureau municipal au 1170, rue du Terrain-de-Jeu (dans la boîte à courrier extérieur ou à la réception) ou à la bibliothèque au 1260, rue Saint-Jacques.









#### Des nouvelles de la FADOQ

Avec septembre arrive le temps de reprendre nos activités régulières. Le jeu de pétanque est bien occupé tous les mercredis. Le conditionnement physique adapté pour les aînés recommence le 9 septembre, dans notre local, à 9h30. À partir du

28 août, le local de la gare sera ouvert tous les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30 pour la majorité de nos activités régulières : baseball-poche, jeux de société, jeux de cartes, conférences, anniversaires et occasions spéciales. Chaque après-midi se termine avec une légère collation et un moment de partage. Notre première activité est prévue le 11 septembre à 11h. Il s'agit d'un pique-nique. Chacun apporte son sandwich. Breuvage et dessert seront offerts gratuitement aux membres. En après-midi, il y aura des jeux et des activités selon le choix des participants. Le troisième jeudi de chaque mois, à 15h, nous soulignerons les anniversaires des personnes d'un même signe astrologique en

soulignant les traits de personnalité qui les caractérisent. Une invitation spéciale sera envoyée aux personnes concernées.

Le souper des fêtes, en collaboration avec les Fermières, est déjà planifié. Il aura lieu le 5 décembre. Les membres seront invités par appel téléphonique. Notre objectif est de créer des occasions de rencontres, d'échanges, de divertissements et d'information.

Nous souhaitons la participation de tous les aînés. Nous avons à coeur de garder le mouvement attirant et intéressant.

Lucie Grimard, présidente.



## Thème 2025-2026 : Travaillons en équipe avec nos membres

Le Cercle des Fermières Parisville a terminé sa dernière année en beauté et amorce avec enthousiasme la rentrée 2025-2026 sous le signe du travail d'équipe et de la collaboration entre ses membres.

Le 6 juin dernier, nous tenions notre assemblée générale annuelle à la salle municipale. Pas moins de 32 membres y ont pris part, démontrant tout l'intérêt et l'attachement envers notre Cercle. Trois membres ont été élues pour un mandat de deux ans : Monique Fortin à la présidence, Monique Biron aux affaires communautaires et Guylaine Lyonnais à la trésorerie. La rencontre s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un bon souper.

L'été a aussi été marqué par une belle nouveauté : la première édition du petit marché de Parisville, une initiative de Liliane Trépanier réalisée en collaboration avec la paroisse. Ce fut l'occasion de belles rencontres et d'échanges chaleureux, en plus de mettre en valeur les articles tissés par nos fermières.

#### Vie du Cercle

Dès le 21 septembre, notre local sera de nouveau ouvert aux membres chaque lundi. Chacune pourra venir y poursuivre ses projets, échanger, ou simplement profiter d'un bon café en agréable compagnie.

Une date importante est à retenir : le vendredi 12 septembre à 8 h 30 se tiendra la première rencontre annuelle de l'année 2025-2026. Un déjeuner sera offert, et les six membres du CAL (comité d'administration locale) accueilleront les participantes pour lancer officiellement la nouvelle année.

#### Le Cercle et la Fédération

Le Cercle de Parisville fait partie de la Fédération du Centre-du-Québec, qui regroupe 26 cercles. Voici votre comité local 2025-2026 :

- Monique Fortin présidente
- Liliane Trépanier vice-présidente
- · Louise Lemay secrétaire
- Guylaine Lyonnais trésorière
- Monique Biron conseillère 1 (affaires communautaires)

• Michelle Beaudoin – conseillère 2 (communications et recrutement)

#### Saviez-vous que...

• Notre Cercle a eu l'honneur d'être élu Cercle de l'année au Québec

## Plusieurs membres se sont particulièrement distinguées :

- Jeannine Beaudet pour la confection d'une tunique et son engagement à la trésorerie
- Liliane Trépanier pour son implication remarquable dans les arts textiles
- Gisèle Guay pour la confection d'une tunique

Le volet intergénérationnel a aussi été souligné grâce aux jeunes Kelly-Ann et Lili Couture et leur projet de tuques.

Enfin, notre Cercle a participé au concours de l'organisme Mira visant à nommer deux nouveaux chiens. Notre suggestion a été retenue : l'un d'eux portera désormais le nom de Paris.

Vous aimeriez vous joindre à nous et partager vos talents, vos idées ou simplement de beaux moments en bonne compagnie? N'hésitez pas à contacter Michelle Beaudoin (recrutement) à l'adresse : <a href="mailto:mbeaudoin64@hotmail.com">mbeaudoin64@hotmail.com</a>. Au plaisir de vous accueillir !

### 🦊 LOISIRS ET ACTIVITÉS

#### Nouveaux terrains de pickleball

Deux jeux de pickleball sont désormais disponibles pour tous au terrain des loisirs.

Découvrez ce sport dynamique et accessible, parfait pour s'amuser entre amis ou en famille.

Les terrains sont en libre accès — il ne vous reste plus qu'à apporter votre raquette et votre bonne humeur.

(Veuillez noter qu'actuellement les jeux ne sont pas entourés de clôture. Cette étape suivra prochainement.)

#### Qu'est-ce que le pickleball?

Le pickleball est un sport de raquette qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table. Il se joue avec une raquette solide et une balle perforée.

#### Remboursement des frais de non-résident

Afin de promouvoir l'activité physique et la diversité de celle-ci, un montant équivalent à 50% des frais de non-résident facturés aux Parisvillois sera remboursé par la municipalité, jusqu'à concurrence de 200.00\$, via le fonds du Volet Jeunesse de Parisville.

Le remboursement pourra être fait sur réception d'une preuve de paiement de l'inscription et dans la mesure où l'activité de loisirs correspond aux critères établis:

- l'activité de loisir ne doit pas être déjà offerte sur le territoire de la municipalité de Parisville ou via une instance avec laquelle la municipalité a une entente de service (ex.: Aréna);
- l'activité de loisir doit être offerte via une instance publique;
- l'activité de loisir doit être destinée aux jeunes Parisvillois âgés de moins de 18 ans.

Pour toutes questions supplémentaires ou pour une demande de remboursement : <u>info@municipalite.parisville.qc.ca</u> ou 819 292-2222 poste 1

#### ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Vous aimeriez être au coeur de la planification de certaines activités sportives, culturelles ou de loisirs ?

Communiquez avec nous pour mentionner votre intérêt au 819 292-2222, poste 1 ou à <u>info@municipalite.parisville.qc.ca</u>

Sachez que des fonds sont disponibles pour la réalisation d'activités ou de projets formateurs destinés aux jeunes de notre municipalité.

Il ne manque que vos idées et des gens motivés pour les réaliser!

#### YOGA SESSION AUTOMNE 2025

J'enseigne le yoga depuis 25 ans Cette philosophie existant depuis des milliers d'année prend une grande place dans ma vie.

Le viniyoga, type de yoga que j'enseigne où l'on va selon les limites de chaque personne.

La respiration accompagne les étirements du corps en mouvement et lors des postures de yoga en statiques.

Pratiquer le viniyoga calme le mental, rend l'esprit présent et vigilant. Le corps physique devient plus flexible, calme, fort et énergique.

Sans oublier tous les autres bienfaits du yoga : Diminue l'anxiété, aide à l'insomnie, améliore la capacité respiratoire, reconnecter avec notre être profond et aide à passer à travers les épreuves de la vie.

#### Les cours commenceront tous dans la semaine du 14 septembre 20245

#### STE-CÉCILE DE LÉVRARD

Mardi soir

18h45 à 20h00 yoga intermédiaire

Jeudi après-midi

13h30 à 14h45 *yoga doux* 

Un yoga tout à fait adapté pour des gens vivant des conditions physiques particulières mineurs telles que : arthrite, arthrose, faiblesse dorsale, ect ...

Vendredi matin

10h00 à 11h15 yoga intermédiaire

ENDROIT: Salle Éric côté

#### **DESCHAILLONS SUR ST-LAURENT**

Jeudi soir

<u>NOUVEAUTÉ</u>

18h00 à 19h15 *cours débutant* 

ENDROIT: Nouvelle salle multifonctionnelle à l'église de Deschaillons sur St-Laurent

#### **COURS EN LIGNE**

#### DANS LE CONFORT DE VOTRE MAISON

Mardi matin

10h00 à 11h15 **yoga pour tous** 

Ce cours se donnera en direct avec l'application zoom, il sera enregistré, vous pourrez y avoir accès au cas où vous ne pourriez pas assister en direct.

Le coût pour la session de 12 semaines : 170\$

Pour inscription et information : Manon Tousignant Tél. 819-384-5325

tmanon690@gmail.com

Formation avec le centre de transmission de yoga

Formation avec l'étude et transmission de yoga

Post formation avec le centre Québec Yoga Mandiram

#### Réouverture du Centre de Viande Ste-Cécile-de-Lévrard

#### Du 1er septembre au 1er mai

Seulement pour le débitage de vos propres bêtes

Cultivateurs et chasseurs

On peut abattre vos bêtes chez-vous

Pour information:

Simon Brunelle 819-263-2469



## MARCHE. ROULE. RESPIRE!



Le Parc est actuellement en période de recrutement pour des emplois à temps plein de jour, principalement du lundi au vendredi, pour le poste de;

• Préposé(e) à l'accueil • Préposé(e)s de terrain

Communiquez avec nous par téléphone au 819 298-2455 poste 3 ou par courriel à <u>admin@rivieregentilly.com</u> afin de faire grandir notre belle grande famille du Parc de la rivière Gentilly!

### K GENS DE CHEZ-NOUS

Nous souhaitons souligner le travail exemplaire de nos trois jeunes Parisvillois, animateurs du camp de jour 2025.

Durant les sept semaines, ils ont été ponctuels, organisés, imaginatifs, divertissants et bienveillants envers les enfants.

Ariane, Arnaud et Sarah-Lee, nous sommes fiers de vous et vous souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Amélie Grimard, coordonnatrice du camp de jour



Sur la photo, de gauche à droite : Ariane Bienvenue, alias Smoothie, Arnaud Depot, alias Biscotte et Sarah-Lee Aubé, alias Slush.

ORGANISMES DE LA RÉGION

### up DIVERS



#### LOGEMENT 3 ½ À LOUER

À Parisville, pour info : 819-367-2166 poste 2221 ou info@omhcdq.com



## Aimeriez-vous élargir votre cercle social dans un contexte convivial et divertisant?

Nous recherchons des personnes pour nous aider à l'accueil des participants de nos dîners communautaire!



Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour Contactez Rachel au 819 288-5533 #6 gestion.benevoles@cabbecancour.com



#### Souper citoyen à Parisville : une soirée pour rallumer la flamme de l'implication

Le projet Moi, je m'implique a récemment réuni 31 citoyens lors d'un souper citoyen hautement inspirant le 17 juin dernier. Dans une ambiance conviviale, les participants ont échangé sur les bienfaits de l'implication et les façons de renforcer la vie communautaire.

Ce qui ressort des échanges, c'est que s'impliquer dans sa communauté, c'est bien plus qu'un geste altruiste : c'est une source de valorisation personnelle, de satisfaction, de création de liens et de sentiment d'appartenance. Certains y voient un besoin social essentiel, une manière de sortir de son cocon, de partager ses passions ou simplement de faire du bien autour de soi. Comme l'a exprimé un participant : « Ca fait partie de moi. »

Les citoyens présents ont reconnu la grande générosité des gens de leur milieu. Même si ce sont souvent les mêmes qui reviennent pour organiser et animer les activités, il y a aussi une relève motivée, notamment des jeunes qui s'impliquent ponctuellement. Plusieurs soulignent que l'important est de proposer des activités qui répondent à un besoin réel, pour donner envie aux gens de participer. Quelques constats ont été partagés. Il n'existe plus de comité de loisirs local, toutefois, plusieurs groupes demeurent très actifs, comme le Cercle des fermières, le comité de la fête automnale et la FADOQ, dont les membres ont trouvé des façons originales d'impliquer les conjoints en créant un comité de bénévoles.

L'année 2025 marque également le 125e anniversaire de la paroisse, une belle occasion d'inviter toutes les générations, particulièrement les familles, à participer aux célébrations. Enfin, un autre point important a été soulevé : toutes les communications ne peuvent pas passer par les réseaux sociaux. Plusieurs personnes disent répondre davantage à une simple affiche bien placée. Un rappel qu'il faut diversifier les moyens pour mobiliser toute la population. Ce souper citoyen a permis de rassembler les idées, les envies et les forces vives du milieu. Il confirme qu'en misant sur le plaisir de se retrouver, la reconnaissance des contributions et la clarté des besoins, il est tout à fait possible de raviver le goût de s'impliquer, un geste simple, mais essentiel pour garder une communauté vivante.

Nous remercions sincèrement la municipalité de Parisville pour son soutien logistique et son engagement envers la participation citoyenne ainsi que Desjardins pour l'aide financière.

Sonia Lauzon, directrice générale du Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour 819 288-5533 poste 5





## LA MÉDIATION CITOYENNE

#### Service



( Gatuit



Confidentiel



Volontaire

### C'est aussi pour les personnes aînées et adultes en situation de vulnérabilité

Vous vivez une situation de conflit avec un voisin, un propriétaire, un proche aidant ou encore avec un membre de votre famille.

Vous vous sentez préoccupés et vous ne savez plus quoi faire pour améliorer la situation ...

#### Avez-vous pensé à la médiation citoyenne?

Équijustice Nicolet-Yamaska-Bécancour peut vous aider! La méditation citoyenne c'est un service d'accompagnement accessible à toutes personnes souhaitant entamer un dialogue lors d'une situation de conflit ou souhaitant recevoir des outils afin de faciliter la communication avec la personne concernée.

Les médiateurs sont là pour vous écouter et vous aider à construire une démarche qui répondra à vos attentes.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

819-293-8671 poste 2223 mediationcitoyennenyb@equijustice.ca



Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Canadä







Nous travaillons fort pour vous offrir un espace encore plus accueillant et agréable au Vestiaire. Comme nos travaux de peinture et de réaménagement prennent un peu plus de temps que prévu, nous devons repousser l'ouverture d'une semaine.

Nouvelle date prévue : Jeudi 4 septembre 9h Merci de votre compréhension et de votre patience. Nous avons très hâte de vous accueillir!













## Ça grandit vite, un enfant

## Régime enregistré d'épargne-études

En cotisant tôt, vous pourriez épargner plus. **desjardins.com/reee** 



Certaines conditions peuvent s'appliquer.



## Évitez les incendies d'origine électrique!

L'électricité est un risque d'incendie important dans nos maisons. Selon les statistiques du ministère de la Sécurité publique, ce sont plus de 26% des incendies qui ont une cause mécanique ou électrique. Dans la majorité des cas, le câblage ou les appareils électriques étaient en cause. Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque

d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Prévenez les risques en suivant ces conseils.



- Tout d'abord, assurez-vous d'avoir suffisamment d'avertisseurs de fumée fonctionnels et de les placer aux bons endroits.
- Si vous remarquez des baisses de courant ou si vous percevez une odeur inhabituelle, faites vérifier vos installations électriques par un maître électricien.
- Faites remplacer les appareils électriques trop vieux, endommagés ou non conformes.
- Ne jamais modifier un appareil ou un équipement électrique.
- Ne dénudez jamais les fils électriques.

Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux électriques ou dès que vous suspectez une défaillance de vos installations!



N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS

mrcbecancour.qc.ca

Si votre panneau électrique dégage une chaleur anormale ou si un disjoncteur saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente, faites-le inspecter par un maître électricien.

## Les rallonges électriques et les prises multiples

- Utilisez des rallonges électriques avec disjoncteur incorporé approuvée par ULC, CSA.
- N'utilisez pas des rallonges électriques de façon permanente, débranchez-la après usage. Si vous en avez besoin en permanence, faites plutôt installer des prises additionnelles par un maître électricien
- Remplacez toute rallonge endommagée ou dégageant de la chaleur.
- Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil qui permet d'éviter l'électrisation (chocs électriques).
- Si vous utilisez des prises multiples, assurez-vous d'y brancher uniquement des appareils à faible consommation comme une lampe de table ou des chargeurs d'appareils électroniques

#### **Encore un doute? Communiquez avec nous!**



VIRGINIE DEMERS Préventionniste administrative 819 288-5694, poste 321 v.demers@mrcbecancour.qc.ca



**ALEX BLANCHETTE** Préventionniste technique 819 288-5694, poste 323 a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca



mécanique évolution • diesel performance

Mécanique Auto et Camion

1241 Route 265 Nord Parisville, Québec 819-632-2013 Casse Croûte Le Rubis

1236, Rte 265
Parisville, G0S 1X0

Manon Beaudet, prop.

819-292-2716

Commande pour emporter

Menu du jour

Crème glacée molle

Permis d'alcool

#### Services Sanitaires A.M. inc.

Vidanges fosses septiques Nettoyage de puisards de rue

**819-806-6514** 

servicessanitaires.a.m@gmail.com



RBQ: 8262-5120-10

#### Alain Pérusse

620 Principale Est, Parisville, Québec GOS 1XO

T 819 292-2096

F 819 292-2594 peperusse@hotmail.com

PEPERUSSE.COM













## **SAMEDI 20 SEPTEMBRE**

13 HEURES

## TOURNOI DE WASHER 30 \$ / ÉQUIPE

Inscription obligatoire au 819 292-2618 Arrivée des joueurs à partir de 12 h 15



Artistes/artisans/organismes
Maquilleuse/friandises/jeux gonflables...



### STUDIO DE TATOUAGE THALIGNE

Une artiste passionnée, sur place pour vous tatouer

16 HEURES

## "MATCH" REVANCHE BALLE DONNÉE LES A'S DE PARISVILLE CONTRE LE GARAGE PARIS

Passez les encourager!

17
HEURES

## SOUPER BURGER "FOOD TRUCK" LA SHOP 20.00 \$ / BILLET OBLIGATOIRE INCLUANT 1 CONSOMMATION

Choix de burgers:

Le Kevin Bacon, le cheese Louise, Le chuck Norris, le big MAT

Quel choix ferez-vous?

819 292-2222 poste 1

info@municipalite.parisville.qc.ca

19 HEURES

## SPECTACLE MUSICAL NICK CLOUTIER, CHANSONNIER

C'est gratuit

Venez danser et chanter toute la soirée

21
HEURES

## FEUX D'ARTIFICE POUR SOULIGNER LES 125 ANS DE PARISVILLE

Vivez la magie sous les étoiles













